

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**  
**SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**  
**SESSION 2011**  
**MANAGEMENT DES ORGANISATIONS**  
**ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE**

---

**Éléments de corrigé n°CEGR 1.1**

---

*Ce corrigé est indicatif.*

*Il convient d'évaluer la pertinence et la cohérence des propositions faites par le candidat.*

**1. Caractérisez l'organisation : type, statut juridique, taille, métier, nationalité et identifiez ses finalités.**

Type : entreprise privée

Statut juridique : SAS

Taille : TPE

Nationalité : française

Métier : fabrication de chaussures en cuir

Finalités :

- finalité économique, pérenniser son activité grâce aux profits réalisés
- finalité sociale, contribuer au développement économique régional

**2. Identifiez les sources de l'avantage concurrentiel de cette organisation.**

L'entreprise fonde son avantage concurrentiel sur ses produits (des chaussures résistantes, à la mode et de grande qualité) et sur la technologie (maîtrise d'un savoir-faire artisanal).

**3. Présentez les modes d'organisation de la production et du travail adoptés par l'atelier du cuir.**

La production se fait à la demande et en petites séries. Elle est de nature artisanale et peu mécanisée.

L'organisation du travail s'appuie sur des spécialistes : styliste, modéliste, négociant en cuir et techniciens.

**4. Identifiez et justifiez les options stratégiques mise en place par l'Atelier du cuir.**

- La différenciation : l'organisation cherche à proposer des produits « éthiques », de haute qualité et distribue ses produits de manière sélective.
- La spécialisation : un seul métier, la chaussure en cuir.
- L'intégration : tous les modèles de la conception au montage sont réalisés en interne.